

éditoriaux & opinions

L'Europe aussi a ses oligarques

L'oligarchie n'est pas une particularité de la seule Russie. La crise a révélé qu'en Europe aussi, les élites politiques et financières s'entremêlent, en particulier dans les banques, ou dans les médias. Si le pouvoir de l'oligarchie dépend aussi de la taille de l'économie, et qu'il est a priori moins puissant en Europe, il reste une menace, comme en témoigne leur résistance face à la restructuration du système bancaire allemand.



POINT DE VUE NICOLAS VÉRON

Économiste au sein du « think tank » Bruegel

Beaucoup d'Occidentaux ont longtemps considéré le risque de capture des gouvernements par des intérêts privés comme une caractéristique des pays pauvres ou émergents. L'Asie du Sud-Est était blâmée pour son clientélisme au moment de la crise des années 1990, et le mot « oligarque » était réservé à la Russie. Nos systèmes pouvaient être affectés par le lobbying à la marge, mais leur direction générale était réputée obéir à une autre logique, fondée sur la concurrence et le marché.

La crise a bouleversé ce sentiment de confort relatif. Exemple parmi d'autres, un article de l'économiste Simon Johnson dans le mensuel « Atlantic » en mai a suscité une énorme réaction aux États-Unis, en affirmant que l'oligarchie financière de Wall Street avait joué un rôle central dans le déclenchement de la crise, puis empêché qu'y soient apportés des remèdes appropriés. Certes, une telle position n'étonnera pas forcément un public français plus sceptique vis-à-vis de la finance, et Machiavel décrivait déjà

dans « Le Prince » l'affrontement entre « les grands et le peuple », dont il faisait la clé du processus législatif dans une république. Mais les démocraties sont plus mal à l'aise avec le pouvoir de l'argent.

En Europe aussi, la crise nous force à admettre le rôle d'oligarchies économiques et financières tout aussi enracinées, et qui portent de lourdes responsabilités. Au Royaume-Uni, la Cité de Londres a largement façonné la régulation « light » des années Blair-Brown, aujourd'hui discréditée. En Irlande, un plan d'aide gouvernementale faisait écrire en février au « Financial Times » que « la société d'autoprotection des dirigeants bancaires irlandais a remporté un nouveau succès ». En Allemagne, les élites politiques et financières s'entremêlent dans une grande partie du système bancaire, et les Landesbanken qui incarnent cette relation ont aussi fourni les plus récents exemples de mauvaise gestion des risques. De même en Espagne, où les caisses d'épargne locales ont joué un rôle clé dans la formation de la bulle immobilière. En France, où par ailleurs quelques familles fortunées contrôlent la plupart des médias de masse, l'exécutif est réputé

avoir beaucoup consulté des dirigeants financiers de premier plan, souvent eux-mêmes anciens hauts fonctionnaires, pour orienter sa réponse à la crise.

La liste des milliardaires établie par le magazine « Forbes » souligne des différences entre pays, reflets d'écartés liés à l'histoire et aux structures industrielles. Dans celle de 2009, sur la base des cours boursiers de la mi-février, les États-Unis sont la seule grande économie qui compte plus d'un milliardaire par million d'habitants, et — après l'Arabie Saoudite — celle où le nombre de milliardaires par unité de PIB est le plus élevé. Il y en a à peu près trois fois moins dans l'Union européenne, avec des variations : l'Allemagne compte beaucoup plus de milliardaires que la France ou l'Italie, et le Royaume-Uni est dans la moyenne européenne en se limitant aux citoyens britanniques. Même à cette époque, un point bas de la Bourse de Moscou, la Russie comptait plus de milliardaires par unité de PIB que n'importe quel pays de l'UE, sauf Chypre.

Le pouvoir oligarchique dépend aussi de la taille de l'économie : au niveau d'un petit pays ou d'une collectivité territoriale, les plus riches peuvent imposer leurs vues plus facilement que dans un système très vaste et diversifié. De ce point de vue, les institutions européennes pourraient être moins sujettes au contrôle oligarchique que les États membres de l'UE. Certes, le lobbying est très visible à Bruxelles, mais c'est en partie parce qu'il y est plus transparent qu'ailleurs — quoique pas encore assez. Les élites économiques européennes ne forment pas un groupe suffisamment soudé pour orienter le processus de décision au niveau de l'UE, et cherchent plus souvent à influencer celui-ci indirectement à travers le gouvernement de leur État membre. D'un autre côté, la décentralisation diminue le risque posé par des administrations centrales toutes puissantes et éloignées du terrain, dont la Commission européenne est aussi trop souvent un exemple.

La capture du processus de décision par les oligarchies économiques demeure une menace pour l'Europe. Leur résistance, par exemple celle du complexe politico-bancaire allemand, est une raison majeure de l'incapacité actuelle de l'Europe à restructurer son système bancaire pour restaurer une bonne allocation du crédit. Deux priorités se dégagent de cette vision. D'une part, empêcher les oligarchies de monopoliser des rentes qui alimenteraient une expansion constante de leur puissance : c'est le rôle essentiel de la politique de concurrence. D'autre part, affirmer face aux intérêts particuliers le pouvoir de la collectivité des citoyens, ce qui implique des institutions publiques capables et responsables, au niveau de l'UE comme des États membres. En Europe comme ailleurs, la crise a souligné l'importance cruciale de renforcer ces deux dimensions, en même temps qu'elle en a exacerbé la difficulté. ■

Vladimir Bryntsalov, oligarque russe dont la fortune est bâtie sur la production de vodka et de produits pharmaceutiques.



BERNARDINI/ALBA

ÉDITOS

Brice de niches (fiscales)

C'est un héros qui se dévoue pour une cause difficile, sinon désespérée, l'amélioration des finances publiques françaises. S'il avait les cheveux plus longs et un tee-shirt jaune, on pourrait l'appeler Brice de Niches : Eric Woerth, notre ministre du Budget, a décidé de s'attaquer aux « niches » fiscales et sociales, ces innombrables réductions et crédits d'impôt qui obèrent les rentrées d'argent de la puissance publique. Pour les seuls impôts de l'État, il existe en France 469 dispositifs différents, qui coûtent quelque 70 milliards d'euros chaque année, soit davantage que le produit de l'impôt sur le revenu. Le système fiscal français est donc une sorte de vaste chenil où chaque lobby a construit sa niche, pour loger soit un caniche, soit un monstre ultramarin — les déductions pour subventionner les investissements outre-mer figurent parmi les plus importantes et les mieux défendues. Tous les gouvernements successifs ont annoncé qu'ils allaient supprimer ces dérogations, avant de s'en retourner vaincus, la queue basse. Car les parlementaires le savent d'expérience, dans chaque niche, il y a un chien qui mord. « Cave canem », telle est la devise du locataire de Bercy. L'année dernière pourtant, le gouvernement n'a pas moli devant les crocs étincelants de la ménagerie des lobbies. Il a plafonné les niches, alors qu'elles



PAR FRANÇOIS LENGLET

étaient naguère à ciel ouvert, c'est-à-dire sans limitation. Le bon sens rejoint ici la justice fiscale, d'autant que la hauteur autorisée sous plafond laisse toujours de quoi loger une belle bête. Le ministre des Comptes publics veut aller aujourd'hui beaucoup plus loin. Taxe sur les plus-values mobilières et immobilières, coup de rabot sur les retraites chapeaux, ponction sur la participation et les stock-options... Quand on fait rentrer Eric Woerth dans le chenil, c'est un vrai carnage. Il est vrai que la multiplication des régimes dérogatoires et des seuils est une calamité qui entretient la bureaucratie et biaise inutilement les comportements. Et lorsque les incitations sont si nombreuses, elles ne peuvent être que contradictoires. Un regret, toutefois. Entre les budgets 2008 et 2009, soit sur un an, notre ministre a aussi créé... seize niches flambant neuves. Parmi lesquelles l'indispensable « réduction de l'impôt sur le revenu au titre de la restauration d'objets mobiliers classés monuments historiques ». C'est le problème, avec les chiens : dès qu'on ne les surveille plus, ils font des petits.

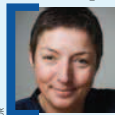
flenglet@latribune.fr

LA TRIBUNE.fr

RETROUVEZ chaque jour la chronique économique d'Erik Izraelwicz en vidéo sur latribune.fr

Les HLM, sauveurs de la patrie

Comme disait le bon La Fontaine, on a souvent besoin d'un plus petit que soi. Nicolas Sarkozy, au début de son mandat, avait à l'égard du logement social l'attitude hautaine du lion de la fable. Comme maire de Neuilly, il avait dédaigné de se conformer à la loi SRU (solidarité et renouvellement urbains) qui oblige chaque commune de plus de 50.000 habitants à tendre vers 20 % de logements sociaux. A peine élu, il avait souhaité inciter le plus possible les habitants de HLM à acheter leur logement, reprenant à son compte l'idée thatchérienne qu'une nation de propriétaires fournirait pour longtemps des légions d'électeurs à son camp. En décembre 2007, l'État signait avec l'Union sociale pour l'habitat un accord prévoyant la vente de 40.000 logements par an à leurs occupants, dix fois plus que les chiffres constatés année après année. Un objectif trop ambitieux car, en 2008, les transactions de ce type ont atteint péniblement les 6.000 sur 4,4 millions de logements sociaux. Mais entre-temps le ton a changé. La crise économique est passée par là. Le logement



PAR SOPHIE GHERARDI

social, grâce à son financement assuré de longue date par des outils pérennes — le livret A, le 1 % logement — est soudain devenu une locomotive et non plus un parent pauvre. Les professionnels du bâtiment, à court de projets privés, ont été ravis de se mettre au service des grandes opérations du logement social. Avec 120.000 logements neufs construits, 100.000 réhabilités et 40.000 mis aux nouvelles normes thermiques, le secteur connaît une année record. C'est vrai aussi de son financement par la Caisse des dépôts. Pour sa part, le privé n'aura fait sortir de terre qu'environ 70.000 logements cette année. Naguère regardé de haut, le logement social est devenu un sauveur : c'est pratiquement le seul secteur qui contribue puissamment à l'activité et à l'emploi. Quelqu'un aurait-il jamais cru qu'un lion d'un rat eût affaire ? sgherardi@latribune.fr

LA TRIBUNE

Édité par : La Tribune SAS
26, rue Oradour-sur-Glane, CS 91522,
75725 Paris Cedex 15
Standard : 01 44 82 16 16
Adresse Internet : http://www.latribune.fr
Président, directeur de la publication :
Alain Weill
Directrice générale : Valérie Decamp

Directeur des rédactions : Erik Izraelwicz.
Directeurs adjoints : Sophie Gherardi,
Pierre-Angel Gay.
Rédaction en chef : Otilio Esposito (Industrie
et Services) ; Jean-Baptiste Jacquin (Tech-
nologues, Médias, Télécoms) ; François Lenglet
(Économie, Politique, International) ; Muriel
Motte (Marchés et Finances) ; Olivier Provost
(Latribune.fr) ; Philippe Mabilhe (Editorialiste) ;
Anne Debray (Édition).

Directeur artistique : Éric Béziat.
Directrice des nouveaux médias : Astrid Arbey
Publicité : La Tribune Régie.
Directrice commerciale : Isabelle Peltier
Directeur publicitaire Pôle financier :
Ghislain Boyer
Directeur commercial International :
Jérôme Calu Marite
Directeur Marketing : Arnaud Jaouen
Directeur de la Diffusion : Pascal Poli

Impression : Paris Offset Print — 30, rue Raspail,
93230 La Courneuve ; Midi Print, Gallargues ;
Ouest Print, Bournezeau, Nancy Print.

Service abonnements
Numéro vert : 0 800 13 23 33 (appel gratuit)
Fax abonnements : 01 55 56 70 50
Abonnement 1an (France métr.) : 459 € TTC

USA : USPS #017551.
Periodical Postage paid at Champlain N.Y.
and additional mailing offices.
For Details call HWS at 1 (800) 428 3005

Distribué par les NMPP. Commission paritaire :
0909CS6407 ISSN 0989-9322
Contacter le service Diffusion :
Abonnements à NMPP —
au N° vert : 0 800 47 10 07

IMPRIMÉ EN FRANCE
PRINTED IN FRANCE

Reproduction intégrale ou partielle interdite sans l'accord
de l'éditeur — Art. 102-4 du Code de la propriété intellectuelle.

LA TRIBUNE
est une publication de La Tribune Holding
Principal associé : News Participations
Président : Alain Weill
Directeurs généraux : Marc Laufer, Valérie Decamp